

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025 A 19 H 00

Nombre de Conseillers
en exercice 10
présents
ou représentés 8
votants 8
Pour 8
Contre 0
Abstention 0

N°28032025-003

Date de la convocation
19/03/2025

OBJET

BUDGET COMMUNAL

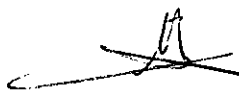
**APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Maire,

Françoise BERNARD.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,



Céline LAFERRERE.

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes BERNARD Françoise, LAFERRERE Céline, MONIER Isabelle, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves

Absents (excusés) : Mmes AUGEREAU Christelle, RIVIERE Céline

Secrétaire de séance : Mme LAFERRERE Céline

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif communal 2025, arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 334 143,41 €

Dépenses et recettes d'investissement : 297 782,02 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	334 143,41 €	334 143,41 €
Section d'investissement	297 782,02 €	297 782,02 €
TOTAL	631 925,43 €	631 925,43 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif communal 2025,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février et 18 mars 2025,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif communal 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	334 143,41 €	334 143,41 €
Section d'investissement	297 782,02 €	297 782,02 €
TOTAL	631 925,43 €	631 925,43 €

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-216304451-20250328-28032025003-BF